



## BPA

### Travaux de Conduite et Entretien des Engins Agricoles

#### Les activités de l'ouvrier en Conduite et Entretien des Engins Agricoles

Il réalise les travaux agricoles mécanisés de l'exploitation (entreprise de production), ou pour le compte des clients (ETA) ou adhérents (CUMA) en respectant les règles de sécurité et de respect de l'environnement.

Il assure l'entretien et la maintenance de premier niveau des matériels et équipements de l'entreprise.

Il communique dans l'entreprise et hors de l'entreprise avec les partenaires et les donneurs d'ordres.

Il s'informe et se forme sur l'utilisation et l'entretien des matériels.



#### CONDITIONS D'ENTREE

Après la classe de 3<sup>e</sup> ou avoir 16 ans.  
Avoir un maître d'apprentissage.

#### FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN DEUX ANS

La formation pratique est dispensée par le maître d'apprentissage ou tuteur.

La formation complémentaire est effectuée au CFA à raison de :

- 560 h la 1<sup>ère</sup> année soit 16 semaines
- 560 h la 2<sup>ème</sup> année soit 16 semaines.

#### RYTHME DE L'ALTERNANCE

1 semaine au CFA et 1 à 2 semaines en entreprise en moyenne pendant les deux années de formation.

#### ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Le BPA, diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, est attribué par Unités Capitalisables.  
Le candidat doit obtenir les 8 UC et 2 UCARE (spécialisation technique régionale).

3 UC Générales	
UCG 1	Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale
UCG 2	Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
UCG 3	Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable
2 UC d'Option (Travaux de la production Animale)	
UCO 1	Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite d'une culture.
UCO 2	Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des engins agricoles et de leurs équipements
3 UC de Spécialité (Polyculture élevage)	
UCS1	Conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur
UCS2	Réaliser les travaux mécanisés relatifs à la conduite d'une culture
UCS3	Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leurs équipements
2 UC d'Adaptation Régionale à l'Emploi	
VYAD	Utilisation d'électronique embarquée
VJG2	Utilisation des produits phytopharmaceutiques

#### DEBOUCHES :

- Poursuite d'étude (BP REA, BAC PRO ...)
- Salarié agricole en exploitation agricole

**CONTACTEZ – NOUS !**